

Première journée de la distribution pharmaceutique au Maroc

Le Conseil de l'Ordre des Pharmaciens Fabricants et Distributeurs (C.O.P.F.R) a organisé conjointement avec l'Association Marocaine des Distributeurs Pharmaceutiques (A.M.D.P) le samedi 2 décembre 2006 à Casablanca, la Première Journée de la Distribution pharmaceutique au Maroc.

Cette journée qui a rassemblé toutes les composantes du secteur pharmaceutique, a permis de faire un état des lieux de la distribution pharmaceutique et d'étudier différentes propositions pour que la distribution puisse faire une mise à niveau dictée par l'évolution du secteur et prévu par le code du médicament et de la pharmacie adopté au parlement au mois de janvier 2006.

Le Président du C.O.P.F.R M. Cherif Lamrani a commencé par faire une allocution dans laquelle il a souligné l'importance de l'adoption des bonnes pratiques de distribution adaptées aux spécificités de la distribution au Maroc.

Le premier exposé a été fait par M. Mohammed Kamal Mernissi président de l'AMDP, ce pharmacien incontournable du secteur de la distribution, a commencé son allocution par un rappel historique de la répartition au Maroc. Il a enchaîné ensuite, en énumérant avec son front parler coutumier tous les travers de la distribution qui ont aboutit à une dérégulation qui risque de sonner le glas d'un secteur de plus en plus en crise.

Par ailleurs, M. Kamal Mernissi, a insisté sur la nécessité d'oeuvrer pour garantir une bonne traçabilité des médicaments depuis leur fabrication jusqu'à leur dispensation par le pharmacien d'officine. Cette démarche permettrait à elle seule, de venir à bout d'un bon nombre de dérapages.

Il a pour finir, émis le souhait de voir la probité et l'éthique prendre le pas sur une distribution sans foi ni loi.

Mme Layla Sentissi pharmacienne à Cooper-Maroc a exposé un diaporama technique où elle a retracé les conditions de transport, de conditionnement et de distribution au niveau industriel et a conclu que: "la qualité ne peut avoir été contrôlée à posteriori, la qualité se fabrique..."

(Cliquer ici pour visionner le diaporamas)

M. Anouar Fénich président de la Fédération Nationale des Syndicats des Pharmaciens (F.N.S.P.M) a fait un état des lieux de la situation de la pharmacie d'officine victime à son tour d'une dérégulation liée à la non adoption de textes permettant de réguler le nombre de création de pharmacies. Il a également souligné avec acuité la concurrence illégale et déloyale livrée aux pharmaciens par les cliniques, certains fabricants , certains répartiteurs voire même des associations. Il a conclu que si rien n'est fait, la crise profonde et chronique de la pharmacie d'officine risque sans doute d'engendrer celles de la répartition et de la fabrication.

M. Abdhakim Zalim Pharmacien Inspecteur de la DMP a fait un excellent exposé dans lequel il a fait un plaidoyer pour l'adoption des bonnes pratiques de la répartition pour une distribution de qualité et en phase avec la fabrication qui a déjà adopté les BPF. Il a aussi prôné des BPD qui prennent en considération le contexte de la distribution au Maroc.

Le débat qui a suivi ces présentations a permis aux participants d'exprimer leur opinion au sujet des BPD. Dans leur majorité, les intervenants seraient d'accord pour le principe d'adopter ces BPD, mais ils ont tous exprimé leurs craintes au sujet du coût économique de celles-ci. Par ailleurs, une commission regroupant des représentants des différents secteurs pharmaceutiques et des représentants du ministère de la santé, sera prochainement mise sur pied pour définir les modalités pratiques de la mise en place des BPD.

Nous félicitons les organisateurs qui ont permis pour la première fois une rencontre entre tous les représentants du secteur pharmaceutique dans une ambiance responsable et confraternelle. Cette journée leur a permis d'exprimer avec franchise les difficultés qui sont les leurs et a abouti à l'élaboration de recommandations qui serviront de base de travail pour la mise en route future des BPD.

Pharmacies.ma

4 décembre 2010